

FORMATION : PRISE EN CHARGE DU PATIENT EN SOINS PALLIATIFS

Cette formation a pour but de renforcer les savoirs des soignants dans la prise en charge de la douleur et dans les principes de la sédation en soins palliatifs.

La prise en charge de la douleur est une obligation faite aux professionnels de santé (décret du 11 février 2002) et un droit des malades (loi du 4 mars 2002). Les douleurs sont parfois des mécanismes complexes, et les traitements nécessaires à leur soulagement nécessitent des connaissances précises.

D'autre part, dans le cadre de la prise en charge de nos patients en fin de vie, il est essentiel de connaître les modalités des différents types de prise en charge de la douleur et de sédation lorsque celle-ci est nécessaire et/ou demandée (en référence législative à la loi Claeys-Léonetti), dans le cadre des pratiques du soin, accompagnées de l'attention au patient et à ses proches.



Public concerné : Personnel paramédical de la Clinique Pasteur :

- Infirmier(e) et aide-soignant(e)
- Services MCO et HAD (hors blocs et SSPI)
- Jour et nuit



Nombre de participants : Un groupe maximum de 15 participants *

** formation susceptible d'être reportée si le nombre minimum de 8 participants n'est pas atteint et si la situation sanitaire l'exige*



Durée de la formation : 7 heures, réparties sur 2 jours



Formateurs et intervenants :

- IDE équipe mobile douleur et soins palliatifs
- Médecins équipe mobile douleur et soins palliatifs



Objectifs de la formation :

- Acquérir un raisonnement clinique spécifique à la prise en soin d'un patient douloureux
- Maîtriser les connaissances législatives régissant la sédation en fin de vie
- Approfondir les connaissances pratiques sur la sédation
- Se sensibiliser à l'attention plus particulière à apporter au patient et à ses proches qui traversent ce moment singulier

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la physiologie des voies de la nociception
- Identifier les différences entre les traitements antalgiques morphiniques et non morphiniques
- Maîtriser les notions juridiques de base concernant la sédation



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'évaluation à chaud de la formation

FORMATION : PRISE EN CHARGE DU PATIENT EN SOINS PALLIATIFS

Jour 1 (16h30 – 20h00)

Café d'accueil

16h30 – 18h00

Intervenant : IDE équipe mobile douleur et soins palliatifs

- Prise en charge du patient douloureux

18h00 – 19h00

Intervenant : médecin équipe mobile douleur et soins palliatifs

- Physiologie des voies de la nociception

19h00 – 20h00

Intervenant : médecin équipe mobile douleur et soins palliatifs

- Les traitements antalgiques morphiniques et non morphiniques

Collation – Buffet

Jour 2 (16h30 – 20h00)

Café d'accueil

16h30 – 18h00

Intervenant : IDE équipe mobile douleur et soins palliatifs

- La sédation, contexte juridique

18h00 – 19h00

Intervenant : médecin équipe mobile douleur et soins palliatifs

- La sédation en pratique

19h00 – 20h00

Intervenant : médecin équipe mobile douleur et soins palliatifs

- La sédation, accompagnement des proches

Collation – Buffet